

## Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : JARDINS DU HAUT SAINT-LAURENT (1992) INC.

Nom de l'installation visitée : JARDINS DU HAUT SAINT-LAURENT

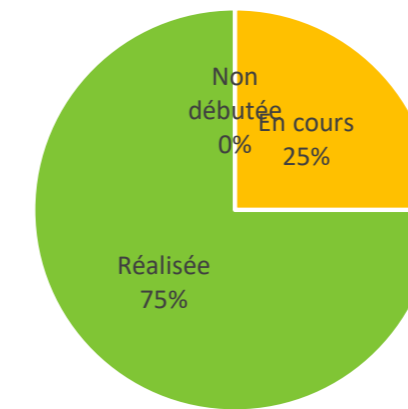
Région : Capitale-Nationale

Date de la visite : 12 décembre 2017

Date de transmission au MSSS: 21 février 2020

1ère reddition de comptes : 12 décembre 2019

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	1	0	1
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	0	3	3
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

**PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ**

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Commentaires
			12 décembre 2018			12 décembre 2019			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
<p>1 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.</p>	<p>A) Rencontres formelles avec le personnel afin d'échanger de l'information sur le plan clinique et organisationnel:                      - Recenser les rencontres cliniques et organisationnelles actuelles (R)                      - Maintenir les rencontres actuellement en place (R)                      - Structurer de nouveaux modèles de rencontres formelles (R)                      - Systématiser les rencontres cliniques et organisationnelles sur toutes les unités de vie (EC)</p> <p>B) Désigner des PAB comme intervenants accompagnateurs:                      - Création d'un comité de travail (R)                      - Élaborer un guide d'implantation (EC)                      - Mise en place d'un projet pilote (ND)                      - Évaluation des résultats et ajustements (ND)                      - Déploiement sur les autres unités (ND)                      - Évaluation des résultats et ajustements (ND)</p>	<p>2018-03-05                      Report au 2020-05-30</p>		x			x		<p>Abreviations ND (non débutée) EC (en cours) R (réalisée) J (jour) S (soir) N (nuit)                      Poursuite de l'implantation et de la consolidation prolongée compte tenu des réorganisations internes volet ressources humaines. À finaliser -Formation par unité, de janvier 2020 à mai 2020                      Report délais re: - Préparation visite d'Agrément Canada juin 2018                      - Négociations conventions collectives PAB et INF.                      - Réaménagement majeur des horaires des PAB fév. 2018. Résultats de la dernière réévaluation démontrent que non optimal.                      - 2è réaménagement majeur des horaires et affichage de postes, ainsi que révision des tâches et plans de travail en nov. 2019. Implantation en cours (débuté 8 déc. 2019), but principal, amélioration soins (notamment: suivis, hygiène et repas)</p> <p>A) Échéancier du point A = mai 2018                      B) Échéancier du point B = mai 2020                      Note: l'échéancier tient compte d'une implantation par unité (soit 5)                      * Comité de travail actif depuis juin 2017                      Nouvelle équipe de chefs d'unité depuis octobre 2019-Réappropriation des fonctions graduelle                      MISE À JOUR 12 DÉCEMBRE 2019                      A Rencontres formelles                      5 types de rencontres formelles:                      1) Rapport quotidien entre inf. J-S-N                      2) Rencontre d'équipe animée par l'inf. 1/sem.J X nov. 2019, S à venir                      3) Rencontre quotidienne formule Stand up par inf. J X nov. 2019, S à compter de janv. 2020                      4) Formation clinique inf. + inf. aux., fréquence variant 2 à 4/mois                      5) Rencontre par chef d'unité 1/mois/J-S-N (avec OJ et présences)                      B Intervenants accompagnateurs</p>

**PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX**

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes						Commentaires
			au 12 décembre 2018			au 12 décembre 2019			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
2	<p>Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe de travail service alimentaire ( depuis 2015)</li> <li>- Élaboration d'un plan d'action ( mars 2018 )</li> <li>- Projet unité pilote ( mai 2018 )</li> <li>- Évaluation du projet et ajustements ( juin 2018)</li> <li>- Déploiement sur les autres unités de vie ( oct. 2018)</li> <li>- Évaluation du projet et ajustements ( Nov. 2018)</li> </ul>	30 déc. 2018 report au 2019-05-01		x			x	<p>Contexte: Négociations convention collective PAB en cours Réaménagement horaires, des tâches et implantation de nouvelles hrs de travail des PAB amélioration soins (hygiène et repas)voir note au No1. MISE À JOUR 6 DÉC. 2018 -Participation autre secteur d'activité - Projet pilote révisé, a permis changement - Modification du rôle de certaine personne -Modification hrs repas employés Ex. d'activités en cours: déjeuners spéciaux, activités bistro etc... MISE À JOUR 12 DÉC. 2019 - Normalisation des hrs de repas des résidents (12h-17h) débutée le 11 déc. 2019, implantation et formation du personnel par unité - Formation sera terminée le 17 déc. 2019 - Réaménagement majeur des horaires de travail des PAB pour maximiser leur présence durant 45 min. - Rôle et responsabilités des PAB et du personnel de salle à manger révisés et actualisés. - Présence constante à l'heure des repas d'une inf. ou inf. aux. - Les salles à manger demeurent une aire de vie accessible jusqu'à 20 min. avant le début du repas. - Poursuite de consolidation</p>
3	<p>Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'implication des autres membres du personnel à l'animation du milieu de vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un comité de travail ( oct. 2017)</li> <li>- Implantation d'activités dirigées spécifiques aux unités prothétiques avec l'implication des PAB et des éducateurs spécialisés chevets( janvier 2018)</li> <li>- Élaborer un programme d'activités dirigées impliquant les PAB et incluant: <ul style="list-style-type: none"> <li>- les responsabilités des intervenants</li> <li>- la cible, les priorisations des résidents, la durée et la fréquence des activités</li> <li>- un calendrier d'activités</li> <li>- des documents de références et le matériel disponible</li> <li>- une grille d'évaluation de satisfaction</li> <li>- le matériel promotionnel</li> </ul> </li> <li>- Élaborer une stratégie de mise en place incluant: <ul style="list-style-type: none"> <li>- consultation des résidents, familles et du personnel</li> <li>- information et formation du personnel</li> <li>- support et ajustement</li> <li>- évaluation</li> </ul> </li> </ul>	30 déc. 2019		x			x	<p>Un comité de travail a débuté les travaux sur les activités dirigées en oct. 2017 parallèlement aux travaux d'un autre comité concernant le dossier intervenant accompagnateur. En tenant compte du contexte cité précédemment et de l'impact plus particulièrement sur les tâches des PAB de chacun des projets, il a été convenu de ne former qu'un seul comité pour la phase 1 de la planification au départ. MISE À JOUR 6 DÉC. 2018 -Sous la responsabilité du comité direction des soins infirmiers -Calendrier de rencontres fait (1/mois) -Mise en place d'un registre d'activités (par, durée, quoi) débutée -Unité prothétique: projet pilote fait -Achat de matériel pour trousse sur unités à venir -Partenariat avec autres secteurs d'activités planifié et autorisé ex: entretien ménager. MISE À JOUR 12 DÉC. 2019 -Implanté officiellement en mars 2019 - Consolidé en juin 2019 -Responsable: Comité de travail activités dirigées Matériel disponible sur chaque unité</p>

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes						Commentaires
			au 12 décembre 2018			au 12 décembre 2019			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
4 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient sécuritaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits retirés des chariots des PAB et remis sous clé aux endroits ciblés ( déc. 2017)</li> <li>- Rappel verbal au personnel sur les unités à l'effet que les produits susceptibles de nuire à la sécurité des résidents doivent demeurer sous clé entre les périodes d'utilisation ( déc. 2017)</li> <li>- Rappels visuels sur les chariots des PAB à l'effet qu'aucun produit dangereux n'est autorisé sur leur chariot (fév. 2018)</li> <li>- Recensement des types de barrures des locaux contenant des produits dangereux</li> <li>- Modifications et installation de 3 barrures supplémentaires (fév. 2018)</li> </ul>	fév. 2018			x			x	Réalisé Audits annuels